



RÈGLEMENTS DU CONCOURS D’AFFICHES

- Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12^e année (au Québec : de la maternelle à la 5^e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.
- Toutes les œuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion.** Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d’envoi des inscriptions : <https://www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale>.
- Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d’inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d’agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à ConcoursDuSouvenir.ca.
- Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu’ils disposent d’une autorisation parentale sur leur formulaire d’inscription officiel.
- Toutes les œuvres admissibles doivent avoir des dimensions maximales de 56 cm x 71 cm.
- Veuillez soumettre votre œuvre illustrée, peinte ou dessinée à la main dans la catégorie appropriée du concours d’affiches :
 - o Couleur
 - o Noir et blanc - Crayon, fusain et/ou encre de Chine.
- Les participants peuvent s’inscrire à la fois dans la catégorie couleur et dans la catégorie noir et blanc, mais ils ne peuvent le faire qu’une seule fois par catégorie.
- Les œuvres doivent être présentées sur du papier ou du carton bristol. Toute œuvre réalisée sur d’autres matériaux, tels que la toile ou le papier photo, ou encore une œuvre tridimensionnelle créée à partir de matériaux artisanaux, tels que la mousse, les matières textiles et le bois, ne sera pas acceptée.
- Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant et démontrer une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l’illustration. Les œuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d’œuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.
- L’œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D’ÉVALUATION — AFFICHE EN COULEUR

MAXIMUM POSSIBLE		NOTE ALLOUÉE
Contenu et Clarté 40 %	L’œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le <i>Jour du Souvenir</i> au Canada? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l’émotion sont-ils clairs et pertinents?	
Créativité et Originalité 30 %	L’œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l’affiche vous semble-t-il original? L’œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?	
Production et Qualité 30 %	Quels sont les niveaux de qualité et d’attention aux détails avec lesquels l’œuvre a été réalisée? Est-ce que les dimensions de l’œuvre sont conformes aux exigences? L’œuvre témoigne-t-elle de la volonté d’atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l’illustration?	

CRITÈRES D’ÉVALUATION — AFFICHE EN NOIR ET BLANC

MAXIMUM POSSIBLE		NOTE ALLOUÉE
Contenu et Clarté 40 %	L’œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le <i>Jour du Souvenir</i> au Canada? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l’émotion sont-ils clairs et pertinents?	
Créativité et Originalité 30 %	L’œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l’affiche vous semble-t-il original? L’œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?	
Production et Qualité 30 %	Quels sont les niveaux de qualité et d’attention aux détails avec lesquels l’œuvre a été réalisée? Est-ce que les dimensions de l’œuvre sont conformes aux exigences? L’œuvre témoigne-t-elle de la volonté d’atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l’illustration?	

Nom complet de l’élève		
Niveau scolaire	Âge	Catégorie
Adresse postale		
N° de téléphone		
Nom complet de l’école		

Rendez-vous sur le site ConcoursDuSouvenir.ca pour consulter les Règlements officiels, lesquels seront accessibles à compter du 1^{er} septembre. Dans le cas où les conditions stipulées dans les Règlements officiels devaient différer de celles divulguées dans tout autre énoncé de documents relatifs aux concours, les conditions stipulées dans les Règlements officiels prévaudront.